

Saint Martin d'Hères, le 20 janvier 2016



Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie

Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Affaire suivie par : Caroline BIARD

Tél : 04 56 82 58 19

Mél. : caroline.biard@univ-grenoble-alpes.fr

**Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble -Alpes
Séance du mardi 19 janvier 2016**

n°004 – D19.01.2016

L'an deux mil seize, le dix-neuf janvier à quatorze heures, le Conseil d'Administration de l'Université Grenoble-Alpes était rassemblé en séance plénière, en salle Doyen Maillet du bâtiment Pierre-Mendès-France après convocation légale, sous la présidence de Lise DUMASY, Présidente.

**Point à l'ordre du jour : Tarifs d'inscription à l'école d'hiver en management de la créativité –
Programme IDEFI Promising**

Membres présents : Lise DUMASY, Marie-Laurence CARON FASAN, Hervé COURTOIS, Pierre THIBAUT, Jean-Philippe VUILLEZ, Lionel FILIPPI, Robert BONAMY, Mary CALLANAN, Kirsten MARTENS, Manuel MUNOZ, Françoise PAPA, Isabelle BORRAS, Gérard FORESTIER, Eric GUINET, Mitra KAFI, Abdelmalek MABED, Orianna SOTO, Marine HAURILLON, Camille DUGELAY, Tanguy MAQUINGHEN, Clément ROUQUIER, Gaspard TERRAY, Laora VACHAUD, Jocelyne GARNIER, France-Dominique LOUIE, Sylvie VIANNET.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération affichée le 21/02/16

Délibération transmise au contrôle de légalité du Rectorat le 21/02/16

Membres représentés : Sébastien BERNARD (procuration à Manuel MUNOZ), Almudena DELGADO LARIOS (procuration à Lionel FILIPPI), Anne-Marie GRANET ABISSET (procuration à Hervé COURTOIS), Nicolas DARAGON (procuration à Jean-Philippe VUILLIEZ), Sylvie MARTIN MERCIER (procuration à Pierre THIBAUT), Claus HABFAST (procuration à Kirsten MARTENS), Walhid RACHIDI (procuration à Orianna SOTO), Edith BOLF (procuration à Isabelle BORRAS).

Membres absents ou excusés : Christoph SORGER, Ahmed LBATH.

Rapporteur : M. Pascal LOUVET, Vice-Président en charge du Conseil d'Administration

Considérant que dans le cadre du partenariat avec HEC Montréal, qui anime depuis 7 ans une Ecole d'été en management de la créativité, Promising organisera début mars 2016 une Ecole d'hiver en management de la créativité qui s'inscrit dans son offre de modules en formation continue.

Considérant que cette Ecole d'hiver offre aux entreprises, associations, collectivités, indépendants à la recherche de nouvelles compétences et sources d'inspiration, une opportunité d'apprendre l'innovation et la créativité autrement, dans une logique de mise en réseau et de partage d'expériences d'une soixantaine de participants,

Il est indiqué que la première édition de l'Ecole d'hiver en Management de la Créativité de Promising – UGA se déroulera du 16 au 19 mars 2016.

Plusieurs tarifs d'inscription sont prévus (en fonction du type de participants) :

Tarif 1 et 1bis :

1200 € (inscription avant le 20 janvier 2016 – entreprise, organisation, grosses collectivités territoriales)

1500 € (inscription après le 20 janvier 2016 – entreprise, organisation grosses collectivités territoriales)

Tarif 2 et 2bis :

600 € (inscription avant le 20 janvier 2016 – petites collectivités, organisations publiques et entreprises, TPE, PME moins de 3 ans)

720 € (inscription après le 20 janvier 2016 - petites collectivités, organisations publiques et entreprises TPE, PME moins de 3 ans)

Tarif 3 et 3bis :

250 € (inscription avant le 20 janvier 2016 – associations, indépendants, startup, enseignants-chercheurs (non invités)

300 € (inscription après le 20 janvier 2016 – associations, indépendants, startup, enseignants-chercheurs (non invités)

Par ailleurs, trois tarifs « sponsors » sont également prévus :

Tarif sponsor Silver : 2 500 € Tarif sponsor Gold : 4 000 € Tarif sponsor Platinum : 7 000 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération affichée le 21/02/16

Délibération transmise au contrôle de légalité du Rectorat le 02/02/16

Mme la Présidente propose au Conseil d'Administration d'approuver les tarifs d'inscription susvisés.

A la suite de cet exposé, la délibération est soumise au vote et le résultat est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	26
Membres représentés	8
Nombre de votants	34
Voix favorables	34
Voix défavorable	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité, les tarifs d'inscription à l'école d'hiver en management de la créativité – Programme IDEFI Promising.

Fait à St Martin d'Hères, le 20 janvier 2016

Le Directeur Général des Services,
Joris BENELLE


Mme la Présidente
et par délégation
La Directrice Générale des Services 

Martine PEVET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération affichée le 21/02/16

Délibération transmise au contrôle de légalité du Rectorat le 21/02/16

